

**ATTESTATION****PROJET "ICAPROS" – INTERREG IV**

Je soussigné, Jean-Michel TISON, directeur délégué de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes, agissant en qualité d'opérateur du projet F W 3.1.6. :

"Instance de Coordination des Actions pour la Promotion en Santé Franco-belge"

Atteste que la CPAM des Ardennes a bien respecté les règles d'éligibilité au programme,

Et y a apporté les corrections en matière de frais de personnel portant sur les années 2009 et 2010.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Charleville-Mézières, le 18 octobre 2011

Le Directeur,

Jean-Michel TISON